



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le samedi 8 mai 2021 à 9h.

Au boulodrome régional de Bans

### Présents :

Mmes Emilie MARAUX et Alexandra MONNET-FISTEBERG.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Ludovic BRASSEUR, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Hervé MOINE, Jean-Marie MARAUX, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO, Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE.

### Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida.

M. Christian VALET

### Invités :

M. JARCELLAT

Mme et M. OUTREY

M. BOURGEON

Le Président débute ainsi : « Avant de développer tous les points à l'ordre du jour, chaque Jurassien qui aime notre sport, sait à quel point ces dernières semaines ont été très douloureuses. Après la disparition de Stéphanie, c'est Claude MONNET dit Ricain, puis Michel GIROD de l'ABJ et notre secrétaire et ami Michel PERRUSSEL qui nous ont quittés. Le départ de Michel, tellement précipité nous a tous envahis d'une grande tristesse. Les messages de sympathie ont afflué de partout jusqu'au niveau national. Le CD39 a pu obtenir de la famille la possibilité restreinte de l'accompagner dans ce dernier voyage, ce qu'une quinzaine d'entre nous a fait. Mme PERRUSSEL nous a transmis un message appuyé de remerciements. Nous pensons à elle, Nathalie et Laurent. Pour tous ces disparus, je vous demande un moment de recueillement.

L'importance de se retrouver en présentiel a nécessité de prendre toutes les dispositions dont l'accord de la cellule COVID de la préfecture, contactée en début de semaine.

Par ailleurs, je salue Christian VALET retenu ce jour par d'autres obligations, qui absent le jour de l'AG, pour une absence de mémoire, heureusement sans gravité, attend pour une opération différée en raison de la pandémie.

Je voudrais aussi témoigner de tout le soutien du CD39 à Jean-Marie MARAUX et à son épouse Catherine qui fait face à une épreuve qui nécessite beaucoup de courage. Nous pensons bien à elle.

Enfin, le CD39 souhaite pleine réussite à Mme Stéphanie CHEVANNE, nouvelle présidente de Mont sous Vaudrey, M. Daniel AUCLAIR nouveau président à Bletterans et M. Michel LIBOZ, président du nouveau club de Ney Pétanque.

Bienvenue à Louise et Lyonne, les deux petites filles de Mmes Floriane et Vanessa GUITON.

### **1 : Point sur la situation du CD39 et organigramme.**

Désignation d'un secrétaire de séance : Emilie MARAUX

« Cette première réunion, bien que tardive, a le mérite de pouvoir se réaliser en présentiel. C'est important de pouvoir se voir, d'échanger et d'accueillir les nouveaux élus comme il se doit. Bienvenue à Alexandra, Julien, Ludovic et Patrick. Bienvenue à tous mes collègues qui se sont représentés. Bienvenue à nos membres d'honneur Michel, Jean-Marie et Christian, fidèles parmi les fidèles. Nous sommes tous à bord d'un navire qui subit une terrible tempête mais nous saurons garder le cap, parce que pas très loin, ce qui nous anime, reprend forme. Peut-être que cette forme sera différente mais nous reprendrons nos activités. Pour cela, il faudra de la volonté, de l'enthousiasme et beaucoup d'énergie. Le travail est conséquent, il faut donc qu'il soit réparti entre tous les membres élus.

Nous ne serons pas seuls et ils sont là à mon invitation. Merci à Philippe, Gilles, Yvette et Michel. Ils ont certes pris une décision mais leur présence aujourd'hui est un formidable soutien qu'ils nous apportent. Au nom du CD39, je vous remercie de tout cœur.

Maintenant, regardons la situation en face : nous n'avons plus de secrétaire-général et de nombreuses commissions n'ont plus de responsables. Dans quelques instants, nous allons les reprendre une par une et nous ferons le point.

Pour le secrétariat, j'en assume la charge mais cela ne pourra pas durer. Je vais essayer de tenir jusqu'à la prochaine AG. Il nous faudra envisager une élection complémentaire et trouver la personne qui sera en mesure d'occuper cette lourde tâche.

L'élection complémentaire sera aussi nécessaire pour combler 7 postes vacants : 3 féminines et 4 membres. Un comité comme le nôtre avec son boulodrome régional ne peut pas fonctionner avec un nombre si réduit de membres.

Une chose est sûre : le fonctionnement de notre comité va devoir changer. L'énorme disponibilité de certains crée un énorme vide à l'heure actuelle au moment où ces personnes ne sont plus là. Et encore, nous avons, en quelque sorte, de la chance que nos activités soient à l'arrêt. Nous devons repenser le fonctionnement du boulodrome et de notre comité. Trop de charges pesaient sur certaines personnes. J'ai des idées mais cela dépendra de vous et de ceux et celles qui nous rejoindront après la prochaine AG.

En attendant, merci sincèrement à vous d'être là à mes côtés pour le CD39 dans cette dernière aventure. C'est sûr, nous avons à surmonter des peines émotionnelles et, en même temps, nous devons faire face à la lourdeur de la gestion d'un CD comme le nôtre avec un outil comme le boulodrome régional. Mais il est vrai aussi que nous avons assumé trop de choses jusqu'à user certains de nos collègues. Il nous faut envisager un fonctionnement différent, moins lourd, tout simplement parce que nous n'avons plus la disponibilité de certains. Nous sommes au bout d'un système de fonctionnement. Il nous faut en créer un nouveau. »

Organigramme :

Présidents d'honneur : MM. DEMOUGEOT, MARAUX et RAQUIN

Président : Paulo DE BASTOS

Président délégué : Patrick CROTET élu à l'unanimité.

NB : le Président comprend le retrait d'Antoine MARTINELLO pour des raisons qui n'ont aucun rapport avec le CD39. Il tient à souligner : « J'ai pour Antoine une haute estime, il est bien plus qu'un collègue, c'est un ami. Antoine est un dirigeant réfléchi, intègre, objectif et toujours de bon conseil, son retrait à ce poste ne modifie en rien les autres charges qu'il occupe. Alors, après lui avoir demandé de me suggérer le nom d'une personne, nous sommes arrivés au même nom.

Patrick CROTET est un collègue et un ami fidèle, très attaché au dialogue. C'est un dirigeant au long vécu soucieux de l'intérêt général, il a été un excellent président de la commission de discipline, il possède une bonne connaissance des très nombreux dossiers et il est à l'écoute des joueurs, très souvent à leur contact, donc un dirigeant de terrain.» Patrick est chaleureusement applaudi par les présents.

Secrétaire général : .....

Secrétaires adjoints : Hervé MOINE et Philippe JARCELLAT (membre extérieur),

Trésorier général : Dominique BACHELEY (+ trésorerie du boulodrome jusqu'à la fin de l'année)

Trésoriers adjoints : Antoine MARTINELLO et.....

Commissions :

Sportive et championnats : Emilie MARAUX (Compétitions Clubs), Hervé MOINE (championnats), Julien MARAUX (CDC jeu provençal et compétitions)

Arbitrage : Frédéric MONNIER (arbitre national, membre extérieur), Ludovic BRASSEUR, Michel DEMOUGEOT et Patrick GRUNEISEN

Discipline : Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE

Règlement : Michel DEMOUGEOT

Calendrier : Hervé MOINE

Communication et Presse : Julien MARAUX et Michel BOURGEON (membre extérieur)

Finances : Dominique BACHELEY et Antoine MARTINELLO

Jeunes : Ludovic BRASSEUR et Michel BOURGEON (membre extérieur)

Féminines : Patrick CROTET et Alexandra MONNET-FISTEBERG

Vétérans : Patrick GRUNEISEN et Jean BINDA et Gilles OUTREY (membre extérieur)

Informatique : Julien MARAUX, Philippe JARCELLAT (membre extérieur)

Partenariat : Dominique BACHELEY et Christian VALET

Délégations CDOS : Michel DEMOUGEOT et Dominique BACHELEY

Médicale : Docteur Davida RAZAFINDRAKOTO et Michel GONCE

Electorale : Françoise GAUTHIER, Jean-Luc PERRIN, Michel DEMOUGEOT et Jacques PARIS

Vérificateurs aux comptes : Michel GONCE et Jacques PARIS

Boulodrome régional : Yvette OUTREY (membre extérieur)

Gestion du boulodrome : Christian VALET

Réservations hôtelières et habillement : Hervé MOINE

## **2 : Approbation du compte rendu de la réunion du 2 octobre 2020.**

Il est approuvé à l'unanimité.

## **3 : Compte-rendu de l'AG du 27 février 2021.**

L'Assemblée Générale a été une réussite d'organisation tant le contexte était difficile pour se réunir en présentiel. L'ordre du jour a été mené à bien et les élections se sont tenues dans de parfaites conditions. On ne peut que regretter le manque de candidatures.

Merci à Emilie MARAUX d'avoir réalisé le compte-rendu et à Dominique BACHELEY pour sa mise en forme PDF avec tous les documents. Ce compte-rendu a été envoyé aux clubs dans la semaine qui suivait. Michel aurait apprécié notre promptitude.

Nous avons parmi nous, Claude AZEMA pour la FIPJP et Jean-Marie MARAUX pour la FFPJP, ce qui n'est pas rien.

## **4 : Compte-rendu de l'AG du CR BFC du 6 mars à Talant (21)**

L'AG en présentiel a été aussi un modèle de réussite puisque nous étions dans une salle spacieuse où nous avons pu également nous restaurer. A noter, la présence du président de la fédération à l'époque, M. Joseph CANTARELLI.

Cette AG électorale a vu la réélection de M. Robert DUTRONC (71) à la présidence, M. Alain VORILLION (21) président-délégué, M. Christian PERRAUDIN (71) secrétaire-général et Mme EMILIE MARAUX (39) trésorière-générale.

Paulo DE BASTOS a été réélu. Antoine MARTINELLO est grand électeur avec Emilie et Paulo pour ce nouveau mandat.

## **5 : Congrès FFPJP du 20 mars en visio**

Ce congrès électif aura été en tous points très différent de tous les autres. Néanmoins, la technologie a permis de réaliser au mieux ce moment important de notre fédération. Les votes se sont bien passés même si certaines connexions étaient poussives du côté des territoires exotiques de notre pays.

Les débats se sont focalisés sur les finances et la fameuse augmentation des 2€ avec en toile de fond le projet du centre national.

M. Michel LE BOT a été élu à la présidence. Notons l'excellente 4<sup>ème</sup> place sur 24 au nombre de voix du trésorier fédéral, Jean-Marie MARAUX. Félicitations à tous les élus. Toute proche du Jura, Mme Michèle LEGA de la Côte d'Or fait son entrée à la fédération.

Jean-Marie MARAUX ajoute qu'un renouvellement important s'est produit à la fédération avec 7 nouveaux membres. Une nouvelle secrétaire générale et un président qui se veut plus fédérateur et désireux du travail actif en commission.

## **6 : Bilan du Conseil National FFPJP**

Jean-Marie MARAUX présente les nouvelles orientations de la fédération, les chantiers sont nombreux comme celui de la refonte des statuts des comités régionaux et départementaux afin que ces entités soient plus investies dans les choix nationaux. De même, il s'agit de rendre les championnats régionaux plus attractifs. La Fédération souhaite revoir le cahier des charges des nationaux, supranationaux et internationaux. Par ailleurs, Jean-Marie MARAUX nous informe que plus de 500 équipes sont déjà inscrites à la Marseillaise. Patrick PETETIN souhaite comprendre le soutien de la FFPJP avec cette compétition ouverte à tous. Jean-Marie MARAUX répond qu'il existe une convention entre les deux parties ; cette année, il a été demandé que tous les joueurs soient licenciés dès le début de la compétition même avec des licences temporaires (rappel : les licences temporaires sont possibles sur ce type de concours événementiels)

Pour l'heure, 175 000 licenciés sur les 300 000 en 2019. L'objectif est d'atteindre les 210 000. Objectif réalisable si les compétitions reprennent. Bien sûr, la fédération n'a pas le dernier mot en la matière, c'est le ministère qui donnera toutes les modalités de la reprise.

L'acompte demandé aux CD sera basé sur les effectifs 2021 et il est différé au 30 juin.

Une réunion du comité directeur de la fédération est prévue en présentiel en juin prochain.

## **7 : Saison 2021**

- Championnats : la fédération a proposé un nouveau calendrier avec les dates des championnats de France. Les CD ont la liberté du choix des dates pour les championnats qui seront directement qualificatifs sans passer par les championnats régionaux, sauf pour les jeunes. Sans tarder, avec Philippe JARCELLAT, nous avons élaboré un calendrier « provisoire version 1 » diffusé sur notre site. Les clubs qui sont théoriquement organisateurs des championnats concernés ont été contactés.

- Suite aux mesures de déconfinement annoncées en début de semaine, nous sommes obligés d'envisager une 2<sup>ème</sup> version pour tenir compte du maintien du couvre-feu même s'il est repoussé à 23h à partir du 9 juin. C'est la raison pour laquelle la version 2 ne débute qu'à partir de cette date. Cela implique plusieurs adaptations :

° Passage du triplé vétérans sur 2 jours.

° Début des championnats pétanque à 13h30.

° Adaptation du jury pour déterminer le nombre de tour joué le premier jour.

° Adaptation du jury pour déterminer l'horaire de reprise du 2<sup>ème</sup> jour.

- Tout cela sans savoir quel sera le protocole d'organisation (buvette, distanciation...)

- Le CD39 va prospecter pour trouver un nouveau fournisseur de boissons, Juradis ayant cessé son activité.

Tables de marque :

- Promotion : BINDA, CROTET
- Jeunes : date non fixée.
- Tri Masculin : MARTINELLO, MOINE
- Tri Féminin : BINDA
- Vétéran : à venir
- Tri Provençal : à venir
- Dou Mixte : MARTINELLO, MOINE

Arbitres :

- PETETIN + 1 (en fonction du nombre d'équipes)
- A venir
- GRUNEISEN
- SIMONIN
- à venir
- à venir
- à venir

En fonction des modalités du déconfinement, des protocoles et des restrictions notamment les buvettes, le CD39 FFPJP assume certaines prises en charge afin que les clubs ne soient pas mis en difficulté : non reversement du forfait par joueur, frais d'arbitrage, frais de délégation...

Bien sûr, le CD39 FFPJP s'excuse auprès de tous les clubs qui avaient une date programmée à cette période mais les délais entre le déconfinement et les premiers championnats de France contraint à utiliser au maximum le mois de juin. Prévoir des championnats à partir de la mi-juillet n'est pas raisonnable car cette période de vacances est attendue et nous ne devons pas prendre le risque d'empêcher les joueurs de jouer, le manque de compétitions a déjà été suffisamment frustrant pour tout le monde.

Championnats du Jura 2021							
Version 1 (abandonnée)				Version 2 (espérée)			
<b>Triplette Vétéran</b>	Jeudi 10 juin	8h30	Moirans par District H/Jura	<b>Triplette Vétéran</b>	Mercredi 9 juin et Jeudi 10 juin	Mercredi: 13h30, Jeudi: jury décide	Moirans par District H/Jura
<b>Triplette Promotion</b>	samedi 29 et dimanche 30 mai	Samedi: 14h, Dimanche: 8h30	Bans par Morez	<b>Triplette Promotion</b>	Samedi 12 et Dimanche 13 juin	Samedi : 13h30, Dimanche : jury décide	Bans par Morez
<b>Triplette Masculin et Féminin</b>	samedi 5 et dimanche 6 juin	Samedi: 14h, Dimanche: 8h30	Bans par ABJ	<b>Triplette Masculin et Féminin</b>	samedi 19 et dimanche 20 juin	Samedi : 13h30, Dimanche : 10h (élections)	Bans par ABJ
<b>Triplette Provençal</b>	samedi 26 et dimanche 27 juin	Samedi: 8h30 et Dimanche: 8h30	Dole par PBJ	<b>Triplette Provençal</b>	samedi 26 et dimanche 27 juin	Samedi: 8h30 et Dimanche: 9h30 (élections)	Dole par PBJ
<b>Doublette Mixte</b>	samedi 19 et dimanche 20 juin	Samedi: 14h, Dimanche: 8h30	Bans par Bletterans	<b>Doublette Mixte</b>	samedi 10 et dimanche 11 juillet	Samedi 13h30, Dimanche 8H30	Bans par Bletterans

La version 1 est définitivement abandonnée.

Equipes régionales reversées aux 8 CD du CR BFC : le CD39 récupère une équipe supplémentaire Promotion totalement prise en charge par le Comité Régional. Tenues du CD39.

Pour les délégations aux championnats de France : les délégations seront attribuées en fonction des équipes qualifiées. Priorité aux membres du CD39 et seulement ensuite, au besoin, appel aux clubs.

CDC : se jouera en fin de saison (octobre)

CDC Jeu provençal : en 2022.

CRC : le CD39 n'est pas en mesure d'organiser le week-end des 10 et 11 juillet (championnat doublette mixte à Bans). Une réunion en visio est prévue ce lundi 10 mai avec les collègues francs-comtois. Dernière minute : **Report au week-end du 23 et 24 octobre à Bans.**

Coupe de France : 22 clubs engagés et 3 clubs retenus de la saison précédente pour le premier tour régional. La fédération maintient la date du 31 août pour nos trois qualifiés.

### **1<sup>er</sup> tour : vendredi 2 juillet**

Rappel : le premier club reçoit et transmission du résultat du match par voie postale ou mail avec feuille de match scannée.

Tirage :

Match A : Pont de Poitte reçoit Moisse

Match B : ABJ reçoit Champagnole

Match C : Saint Claude reçoit Montmorot

Match D : Orgelet reçoit Arinthod

Match E : PCHS reçoit Foncine

Match F : Champvans reçoit Gouriboule

Match G: Moirans reçoit Ney Pétanque

Match H : L'Etoile Jura reçoit Poligny

Match I : Salins reçoit PBJ

Match J: Clairvaux reçoit Bletterans

Match K : Morez reçoit DPC

### **2<sup>ème</sup> tour : dimanche 18 juillet**

1 : Vainqueur du match E reçoit Vainqueur du match K

2 : Vainqueur du match J reçoit Vainqueur du match D

3 : Vainqueur du match I reçoit Vainqueur du match G

4 : Vainqueur du match C reçoit Vainqueur du match F

5 : Vainqueur du match H reçoit Vainqueur du match A

6 : Vainqueur du match B office

### **3<sup>ème</sup> tour : samedi 31 juillet**

Vainqueur du match 2 reçoit Vainqueur du match 3

Vainqueur du match 1 reçoit B

Vainqueur du match 4 reçoit Vainqueur du match 5

## **8 : Point sur la trésorerie, licences et mutations**

### **Finances :**

Les comptes présentés à l'AG du 27/02/2021 étaient ceux arrêtés à la date du 30/11/2020.

Depuis cette date :

Nos principales dépenses depuis le 01/12/2020 :

Assurance MMA	1390,00 €
30 gabarits (Tir de précision)	1800,00 €
Remboursement de l'emprunt, 5 échéances	24482,00 €
Planète Boules, 30 abonnements	960,00 €

### Nos principales recettes depuis le 01/12/2020 :

Subvention exceptionnelle Conseil Régional BFC (affectée à 2020)	3903,00 €
Production photovoltaïque (29/11/2019 à 28/11/2020) perçue sur 2021	14682,99 €
Aide exceptionnelle du Comité Régional BFC	13944,00 €
Licences 2021	26054,00 €
Vente de la parcelle de terrain	11963,00 €
Subvention exceptionnelle FFPJP	3000,00 €
Aide aux entreprises (CD39 = type S1), 3 mois (janvier, février, mars)	6225,00 €

### Les principales dépenses attendues :

- Travaux pour l'aménagement de la parcelle	14835,60 €
- Acompte à la FFPJP sera versé courant juin	14000,00 € estimation
- Location + charges boulodrome, CCVA, facture en attente	20000,00 € estimation
- Le remboursement de l'emprunt	4896,40 € /mois.

### Les principales recettes attendues :

- La subvention FDVA	2000,00 € espérés
- L'aide aux entreprises, pour avril, voir mai	2075,00 € /mois
- La subvention auprès du Conseil Départemental (en 2020 : 8175,00 € alloués initialement, 5723,00 € alloués finalement)	9540,00 € demande
- Subvention auprès de l'ANS (la demande sera faite courant mai)	2500,00 € en 2020

Devis pour les travaux de la parcelle : signé et envoyé à l'entreprise FRENOT-RAMBOZ. A ce propos, Mme Alexandra MONNET-FISTERBERG demande des précisions sur les conditions de cette transaction. Le Président en profite pour préciser que, pour une raison administrative liée à la TVA à laquelle le CD39 n'est pas assujéti, le montant laisse apparaitre un différentiel de 2000€ entre le montant de la vente de la parcelle à la société 2F et le montant des travaux de viabilisation de la parcelle située à droite de la station d'épuration. Le CD39 supporte cette charge car les travaux sont nécessaires.

Devis de la Société Jurassienne : 4233.60€ de télésurveillance. Le CD39 FFPJP se donne un peu de temps mais l'ensemble des présents considère qu'il ne sera pas possible de faire l'économie de cette dépense. Trop d'actes de vandalisme ont déjà été commis. Ludovic BRASSEUR se renseigne auprès du Grand Dole. Dès le lendemain de la réunion, il informe que les tarifs du Grand Dole sont plus importants que le devis proposé en réunion.

Mme Yvette OUTREY pose la question des serrures et renouvellement des clés. Le Président propose d'attendre une réunion avec le club support afin que les frais soient partagés mais le sujet s'impose en effet.

Après ce point sur la trésorerie, le Président souligne l'énorme travail réalisé par le trésorier général pour obtenir des aides mentionnées ci-dessus. Dominique BACHELEY est applaudi ; il tient à remercier Jean-Marie MARAUX pour ses précieux conseils et M. EBEL, très soucieux de notre comité et souvent présent à l'AG ou sur des actions comme le sport adapté.

### **Accès aux comptes bancaires :**

Il est décidé de donner tous pouvoirs :

à : Paulo DE BASTOS, Président,  
Dominique BACHELEY, Trésorier,

pour faire toutes opérations sur le compte 56042162661, et le Livret 56042904077, ouverts à l'agence du Crédit Agricole de Mont-sous-Vaudrey, et notamment :

• Déposer toutes sommes, à vue ou à échéance, et tous titres, et les retirer, soit en totalité, soit en partie.

- Faire tous emplois de fonds et opérer toutes ventes de titres et de valeurs, et en toucher le prix.
- Signer tous chèques, billets, reçus, ordres de virement, ordres de bourses, bordereaux d'encaissement et de versement, et généralement toute pièce quelconque.
- Endosser et acquitter tous chèques, billets, et autres effets de commerce, et domicilier tous paiements.
- Donner quittances et décharges, et approuver tous règlements et arrêtés de compte.
- Se faire communiquer toutes pièces et renseignements concernant les opérations enregistrées sur les comptes sans exception ni réserve.

Les pouvoirs conférés par la présente délibération seront valables jusqu'à révocation expresse notifiée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

## POINT SUR LA GESTION DES LICENCES, MUTATIONS & TRESORERIE 2021 :

Situation à la date du 05/05/2021

### Licences :

725 licences, soit 47.79 % par rapport aux  
1517 licences établies en 2020.

669 licenciés seniors dont 518 masculins et 151 féminines répartis comme suit :

339 vétérans : 278 masculins et 61 féminines

330 seniors : 240 masculins et 90 féminines

56 licenciés jeunes dont 40 masculins et 16 féminines

18 juniors (9 masculins et 9 féminines)

21 cadets (18 masculins et 3 féminines)

16 minimes (12 masculins et 4 féminines)

1 benjamin (1 masculin et 0 féminine)

8 duplicatas et 7 corrections d'erreur ont été comptabilisés = 15 dont 3 à la charge du CD39 et 12 payants.

26 créations de nouvelles licences.

34 licences avec reprise de carte.

### Mutations :

20 mutations internes payantes traitées et 4 en attente

1 mutation interne gratuite

7 mutations externes sortantes payantes traitées

2 mutations externes gratuites (1 plus dans la base et 1 cadet 1<sup>ère</sup> année)

3 mutations externes entrantes ont été établies.

### Trésorerie :

669 licences Senior x 50.00€ = 33450.00€

56 licences Jeune x 12.00€ = 672.00€

12 duplicata/correction x 8.00€ = 96.00€

-----  
34218.00€

A ce jour la somme de 18068.00 € a été réglée par chèque et 9108.00€ par virement bancaire, soit 27176.00 € et 7042.00€ sont à encaisser.

Le Responsable « Licences CD 39 »  
Antoine MARTINELLO



CLUBS	LICENCES SENIORS	LICENCES JEUNES	DUPLICATAS	SOMME DUE	SOMMES REGLEES		SOMME A PERCEVOIR
					CHEQUES	VIREMENT	
0001 PETANQUE BLETTERANOISE	2 850,00 €	36,00 €		2 886,00 €	2 536,00 €		350,00 €
0002 AMICALE PETANQUE CLAIRVALIENNE	1 050,00 €	84,00 €		1 134,00 €			1 134,00 €
0004 AMICALE BOULE JURASSIENNE	1 900,00 €			1 900,00 €		1 600,00 €	300,00 €
0008 EVEIL SPORTIF MONTMOROT	50,00 €			50,00 €			50,00 €
0009 JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS	1 050,00 €		16 €	1 066,00 €	616,00 €		450,00 €
0010 AMICALE BOULE ARINTHOD	1 600,00 €			1 600,00 €	1 600 €		- €
0015 PETANQUE ORGELETAINE	1 150,00 €	24,00 €		1 174,00 €	1 062,00 €		112,00 €
0016 PETANQUE COTEAUX HAUTE SEILLE	50,00 €			50,00 €		50,00 €	- €
0017 L'ETOILE JURA	1 000,00 €		8,00 €	1 008,00 €		858,00 €	150,00 €
0020 CARREAU CHAMPAGNOLAIS	1 100,00 €			1 100,00 €	1 100,00 €		- €
0021 GOURIBOULE CHATELNEUF	1 050,00 €	72,00 €		1 122,00 €	1 122,00 €		- €
0022 PASSEANS PETANQUE	600,00 €	36,00 €		636,00 €	636,00 €		- €
0023 PETANQUE POLINOISE	2 200,00 €	36,00 €	32,00 €	2 268,00 €	1 694,00 €		574,00 €
0024 PETANQUE SALINOISE	2 050,00 €			2 050,00 €		2 050,00 €	- €
0026 PETANQUE ARBOISIENNE	200,00 €			200,00 €			200,00 €
0027 SPORTIVEMENT PETANQUE	550,00 €			550,00 €	550,00 €		- €
0028 NEY PETANQUE	600,00 €		8,00 €	608,00 €			608,00 €
0029 PETANQUE MONT/VAUDREY	4 100,00 €	84,00 €	8,00 €	4 192,00 €		3 892,00 €	300,00 €
0032 PETANQUE DU BAS JURA	1 750,00 €	12,00 €	8,00 €	1 770,00 €	1 770,00 €		- €
0037 AS JEANRENAUD				- €			- €
0043 DOLE PETANQUE CLUB	1 150,00 €			1 150,00 €	850,00 €		300,00 €
0044 AMICALE PETANQUE CHAMPVANS	2 300,00 €	192,00 €		2 492,00 €	2 182,00 €		310,00 €
0045 LA BOULE DE DAMPARIS	1 050,00 €		8,00 €	1 058,00 €		658,00 €	400,00 €
0046 MOISSEY PETANQUE	600,00 €		8,00 €	608,00 €	450,00 €		158,00 €
0050 US MOREZ	800,00 €			800,00 €	550,00 €		250,00 €

0051 PETANQUE SANCLAUDIENNE	800,00 €			800,00 €		650,00 €		150,00 €
0052 PETANQUE BOIS D'AMONT				- €				- €
0055 PETANQUE MOIRANTINE	1 650,00 €	96,00 €		1 746,00 €		700,00 €		1 046,00 €
0057 PETANQUE ROUSSELANDE				- €				- €
0058 AS PETANQUE FONCINE	200,00 €			200,00 €				200,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 450,00 €</b>	<b>672,00 €</b>	<b>96,00 €</b>	<b>34 218,00 €</b>		<b>18 068,00 €</b>	<b>9 108,00 €</b>	<b>7 042,00 €</b>

3 duplicatas à la charge du CD39 et 12 facturés aux clubs.

Licence senior : 50€, licence jeunes : 12€ et duplicata : 8€

Antoine MARTINELLO revient sur la passation de la vice-présidence en se réjouissant de la nomination de Patrick CROTET et remercie le Président pour sa confiance. Il regrette de ne pouvoir conserver cette fonction mais il assure le CD39 de tout son engagement pour les autres missions qu'il accomplit.

## **9 : Commission : Jeunes**

Michel BOURGEON se charge d'évaluer dans la semaine la situation des licences des jeunes dans le département. 56 licences sur plus de 140 en 2019 !!!

La date du championnat Jeunes sera définie en fin de semaine prochaine.

## **10 : Questions diverses**

AG CDOS : Mme Catherine DEODATI : présidente du CDOS, Claude AZEMA, secrétaire-général et Michel DEMOUGEOT élu membre : félicitations aux élus.

**Demandes de récompenses : les clubs doivent impérativement renvoyer leurs demandes au Président plus tard le 20 juin.**

Commission de sécurité : elle sera prochainement programmée avec les services de la Préfecture.

Calendrier : Le club de Ney Pétanque met deux concours au calendrier :

- Le 21 juillet en triplète à Ney
- Le 25 août en doublette à Ney.

Remise en état des terrains du boudrome : une date sera prochainement programmée sur une demi-journée.

Question de Michel BOURGEON sur la classification : Antoine répond qu'il a aussi eu cette question à plusieurs reprises. La classification est basée sur 2021 pour les joueurs ayant repris leur licence. Attention, même s'il n'y a eu que peu de compétitions en 2020, l'année a compté dans le décompte des années de classification.

Michel DEMOUGEOT mentionne qu'il est possible de solliciter des médailles de bronze, d'argent et d'or auprès du CDMSEA du Jura (médaillés sportifs). Il annonce que Jean BINDA est promu au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la médaille d'argent et qu'Emilie MARAUX est promue au 14 juillet 2021 pour la médaille d'argent. Félicitations aux deux futurs récipiendaires.

Alexandra MONNET-FISTEBERG s'interroge sur les concours de cet été. Quels seront les protocoles ? Malheureusement, aucune réponse n'est possible à cet instant.

NB : cette réunion s'est tenue sur les terrains afin de respecter le protocole sanitaire.

Le Président lève la séance à 12h15.

La secrétaire de séance du CD39 FFPJP  
Emilie MARAUX

Le Président du CD 39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS